

Les Prix 2015 de la Fondation



Comité « scientifique et médical »



En le privant de l'usage de son fauteuil roulant, l'escarre est une contrainte majeure chez le para-tétraplégique. Mais, des projets tel que celui-ci apportent l'espoir d'une prise en charge optimisée et donc efficace.

LAURÉAT

Un prix d'honneur d'un montant de 10.000€ sera décerné à un projet porté par le professeur Véronique Phé (Hôpital universitaire Pitié-Salpêtrière - service d'urologie).

Le but de l'étude, intitulée : «*Escarres sacrées et fistules urétro périnéales des blessés médullaires : évaluation du devenir fonctionnel et urologique - étude multidisciplinaire*», vise à proposer, après un recensement épidémiologique des fistules avec escarre chez les patients traumatisés médullaires, un algorithme thérapeutique multidisciplinaire, puis à développer un programme de diffusion de l'information.

Bien que la prise en charge multidisciplinaire ait permis d'améliorer la qualité de vie de ces patients, l'apparition d'une escarre reste une complication majeure et la première cause de leur réhospitalisation sur le long terme.

Comité « handicap et accessibilité »



Développement et réalisation d'un prototype de faisabilité.

LAURÉAT

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000€ sera décerné à Monsieur Raoul Parienti (Raoul Parienti Holding) pour un projet de création d'une plate-forme universelle d'accessibilité.

Constitué d'un socle en acier mince posé sur le trottoir et destiné à accueillir une personne avec son fauteuil roulant, l'équipement se trouve prolongé par deux montants le reliant à l'entrée d'un magasin ou d'un immeuble dont l'accès est subordonné par une à trois marches. Des câbles solides et puissants, actionnés par deux moteurs électriques, permettent à la plate-forme avec son fauteuil roulant d'accéder à l'entrée du bâtiment.

La mise en route de cet ensemble électrotechnique est déclenchée par un boîtier électronique utilisé par la personne circulant en fauteuil roulant.

Le principe du projet a été la recherche d'une installation aisée et d'utilisation la plus universelle possible.

Comité « sport et jeunesse »



Un petit quad électrique extraordinaire !

LAURÉAT

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000€ sera décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides pour l'acquisition d'un « *Mobile Dream* ».

Ce petit véhicule électrique à 4 roues motrices, 100% écologique et silencieux, d'un poids très modéré (80 kg), permet à une personne ne disposant plus de la motricité de ses membres inférieurs de renouer avec les activités de nature par de longs déplacements sur des terrains mêmes accidentés. La facilité de transfert qu'il propose (d'un fauteuil à son assise) permet aussi de faciliter le quotidien (faire des courses, aller chercher ses enfants à l'école, etc.).

L'utilisation du Mobile Dream peut permettre d'atteindre les objectifs suivants : rééducation fonctionnelle, ouverture au monde des sensations et stages de reconstruction.

LAURÉAT

Un prix d'honneur d'un montant de 5.000€ sera décerné au Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides pour l'organisation d'un stage « Militaires Blessés et Familles ».

La session 2016 regroupera six familles de militaires blessés autonomes, issus des rangs des trois armées et de la gendarmerie, sur le site thermal et touristique d'Amnéville-les-Thermes. Cette commune a été choisie pour son environnement nature très propice à l'épanouissement et à la création d'un contexte favorable aux échanges et aux interactions humaines. Le stage se déroulera du 22 au 27 août 2016.

L'objectif est d'aider les familles à sortir de l'isolement de la blessure, et de leur permettre de participer ensemble à des activités sportives, culturelles et de bien-être favorisant la reprise de confiance en soi et la consolidation du groupe.



Familles et militaires blessés re-découvrent la joie de la pratique conjointe d'activités sportives. Ce stage permet notamment une reprise de confiance et une lutte contre l'isolement.



*Un peu de liberté retrouvée :
grâce à la solidarité des accompagnateurs,
un paysage inaccessible sans joëlette !*

LAURÉAT

Trois prix d'encouragement d'un montant unitaire de 1.600€ seront décernés aux comités départementaux Handisport de l'Aude, de la Franche-Comté et de la Savoie. Ils sont destinés à l'acquisition de fauteuils tout terrain monoroue, appelée joëlettes. Cet équipement permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite, enfant ou adulte même très lourdement dépendant (myopathes, scléroses en plaques, tétraplégiques, etc.) avec l'aide de deux accompagnateurs. L'utilisation s'ouvre aux personnes âgées qui pratiquent la randonnée en alternant marche et joëlette.

Pour développer la pratique de sports de nature à destination des personnes en situation de handicap, il est indispensable de bénéficier de matériels adaptés. Ce projet de financement de trois joëlettes s'inscrit pleinement dans l'une des logiques d'intervention de la fondation : la promotion de l'activité physique et sportive.

Comité de la Mémoire



*Cimetière de Bligny -
la Voie romaine, bordée de cyprès.*

LAURÉAT

Deux prix d'honneur d'un montant unitaire de 5.500 € seront décernés aux lycées Jean Moulin de Béziers et Victor Hugo de Florence (Italie).

Ce prix vise à faciliter la rencontre des deux établissements (45 élèves au total), prévue lors d'un voyage scolaire commémoratif, à Reims, du 11 au 15 avril 2016 (comprenant notamment, une visite guidée des champs de bataille de la Marne et du cimetière italien de Bligny) .

Tout au long de l'année scolaire 2015-2016, ces deux lycées vont travailler sur des axes de recherche allant des Italiens morts sur le front de l'Ouest, à la légion garibaldienne, en passant par les Florentins ayant combattu en France et morts sur le sol français, le transfert de corps et le cimetière de Bligny.

Ce projet d'Histoire et de Mémoire s'inscrit dans la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Il permet, en outre, une approche selon un axe européen, en phase avec les exigences de notre époque.

Comité de la Mémoire (suite)

SMLH



CONCOURS UNIVERSITAIRE DU

CENTENAIRE 1914-1918

*Concours organisé dans le cadre du devoir
de Mémoire et des manifestations du Centenaire
de la guerre de 1914-1918.*

LAURÉAT

Un prix d'encouragement d'un montant de 1.500 € sera décerné aux deux institutions co-organisatrice d'un concours universitaire Centenaire 1914-1918 - Meilleure thèse ou meilleur mémoire de master: la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur - section de l'Hérault - comité de Montpellier, et l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale en Languedoc-Roussillon.

Ce concours, organisé dans le cadre du devoir de Mémoire et des manifestations du Centenaire de la guerre de 1914-1918, a pour finalité de décerner tous les ans, pendant 5 ans (2014-2018) un prix et des accésits à des étudiants de master II ou de thèses des facultés de Lettres, département d'Histoire, des facultés de Droit, Pharmacie et Médecine des universités Montpellier I et III pour la qualité de leurs travaux ayant un rapport avec la guerre 1914-1918.

Les objectifs du concours visent à honorer les combattants morts au champ d'honneur et les grands blessés de guerre, honorer le courage des femmes qui ont fait tourner l'économie, favoriser la transmission intergénérationnelle des valeurs de la Nation, valoriser les étudiants lauréats et développer une action pédagogique à destination du grand public.

CONTACTS

FONDATION DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE

13, avenue de La Motte-Picquet - 75007 Paris

Tél. 01 44 11 32 70 - Fax : 01 44 11 32 72

www.fmig.fr

André Auberger
secrétaire général

Bernard Le Ferran
directeur

directeur@fondation-mutilesinvalidesdeguerre.org
mecenat@fondation-mutilesinvalidesdeguerre.org